

[**ENGAGÉS**
pour nos cultures]



FILIÈRE NOISETTE

Fiche rédigée en collaboration avec l'association Unicoque 

LA NOISETTE FRANÇAISE : FILIÈRE EMBLÉMATIQUE DE NOTRE SOUVERAINETÉ AGRICOLE EN PANNE

Mise en avant ces derniers mois à l'occasion de l'actualité législative agricole, la filière noisette française reste confrontée à de **lourdes difficultés, loin de pouvoir répondre à la demande nationale**. Ainsi, la baisse des volumes récoltés conjuguée avec la hausse des coûts de production fragilisent la trésorerie des exploitations. Certains agriculteurs arrachent leurs noisetiers, quand d'autres sont contraints de déposer le bilan, réduisant d'autant la capacité d'investissement et **compromettant la pérennité de la filière**.

Cette **perte de compétitivité** est d'autant plus marquée que les noisettes importées, principalement en provenance de Turquie (75 % de la production mondiale), ne sont pas soumises aux normes sanitaires françaises et européennes.

CHIFFRES CLEFS DE LA FILIÈRE (2025)

PRODUCTION

6 200 tonnes
équivalent coques,
dont **1 000 tonnes**
destinées au **marché coque** (15 %),
et **5 200 tonnes**
destinées au **marché décortiqué**



7 000 hectares

SURFACE

BALANCE COMMERCIALE

IMPORTATIONS

95%
de la **consommation française**, soit
60 000 tonnes de coques,
en provenance
essentiellement de **Turquie**.

EXPORTATIONS

20% de la
production nationale est exporté,
soit **0,5% de la production mondiale** (1,2 million de tonnes).



La 1^{ère} usine de production de Nutella® au monde (groupe Ferrero) basée à Villers-Ecalles (Seine-Maritime), consomme à elle seule **12 000 tonnes d'amandons** (sur les 26 200 tonnes consommées par la France).



CHACQUE ANNÉE, DES RÉCOLTES LARGEMENT RÉDUITES PAR LES RAVAGEURS, FAUTE DE MOYEN DE PROTECTION



1. LA PUNAISE DIABOLIQUE : 100 % DES VERGERS NOISETIERS TOUCHÉS

La punaise diabolique perce les coques encore vertes des noisettes pour manger le fruit, causant jusqu'à 30 % de dégâts sur une parcelle.

- Les producteurs peuvent avoir recours à une seule famille d'insecticides en France. Toutefois ces **produits sont peu efficaces**.

2. LE BALANIN : JUSQU'À 50 % DE PERTES

Le balain pond dans les noisettes en cours de maturation, les rendant inconsommables. **Présent également sur 100 % des vergers noisetiers**, il peut générer une perte de rendement estimée à 50 %.

- Comme pour la punaise diabolique, les producteurs sont confrontés à un **déficit des moyens de lutte** contre ce ravageur.

LE RETRAIT AU NIVEAU NATIONAL DE SOLUTIONS EFFICACES CONTRE CES DEUX PRINCIPAUX RAVAGEURS DE LA NOISETTE SANS RÉELLE ALTERNATIVE A EU POUR CONSÉQUENCE UNE AUGMENTATION DES COÛTS DE PRODUCTION DE 68 %. QUANT AUX OUTILS ENCORE AUTORISÉS, ILS NE SONT PAS SUFFISANTS POUR MAÎTRISER CES RAVAGEURS.

LE DÉCALAGE ENTRE LE TEMPS POLITIQUE ET LE TEMPS DE LA RECHERCHE FRAGILISE L'AVENIR DE LA FILIÈRE NOISETTE FRANÇAISE.

10 ANS DE RECHERCHES SONT NÉCESSAIRES POUR RETROUVER DES RENDEMENTS ACCEPTABLES.

En l'absence de méthodes alternatives de lutte applicable à ce jour, l'Association Nationale des Producteurs de Noisettes (ANPN) travaille sur la recherche de **solutions en approche combinatoire** :

■ **Les parasitoïdes** sont une piste sérieuse contre la punaise diabolique. Le lancement d'un dossier d'autorisation exige un premier niveau d'investissement de 3 millions d'euros (source : Unicoque). Les premiers lâchers de parasitoïdes ont été testés cette année sur 5 hectares de vergers de noisetiers. .

■ **Les kairomones** contre le balain de la noisette : ces substances miment les odeurs qu'émettent les insectes afin de les perturber. Budget : 1 millions d'euros (source : Unicoque).



“ La France importe 95 % de sa consommation de noisettes. A ce jour, aucune différence ne permet au consommateur français de distinguer ces noisettes en provenance de pays hors Union européenne de celles produites conformément à la réglementation phytopharmaceutique française et européenne. Cette situation est bien sûr inadmissible pour les consommateurs qui sont en attente de transparence et pour la filière française de noisettes qui n'a qu'un seul souhait : avoir la capacité de fournir son propre marché. Notre survie est en jeu. Une seule solution : harmoniser les politiques phytosanitaires française et de l'Union européenne, en réintroduisant l'acétamipride en France, seul produit efficace à 90 % contre les deux principaux ravageurs, le balain et la punaise diabolique. ”

Thierry DESCAZEUX,
Président de l'association Unicoque

